

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente janvier deux mille quatorze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/01/2014

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre MORLON, Paul DUCHEZ, Arlette DEMAR, Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAIN, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Sandra DERMIGNY (en remplacement de Dominique DUNAUD), Roger DESROCHES (en remplacement d'Alain FAUCHER), Camille DUDOGNON, Valérie GIROIR, Rémi JANDAUD, Isabelle LEON (en remplacement de Edith LERENARD), Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Claude REYGNAUD (en remplacement d'Yves CHABRIER), Monique REIX-BUSSY, Sabine VINCENT.

EXCUSES : Catherine CELESTIN, Patrick DESCHARLES, Béatrice DUFOUR, Catherine GAUTHIER, Dominique GILLES, Hubert LEHMANN, Nadine MAGY, Philippe STEYAERT.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2014 – 011 : SPANC – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2013

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Président propose de reprendre de manière anticipée les résultats 2013 pour permettre le vote du budget primitif 2014.

		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2013	44 943,28	40 146,60	- 4 796,68
	Résultats antérieurs reportés (002 BP 2013)		9 201,41	9 201,41
	Résultat fonctionnement cumulé	44 943,28	49 348,01	4 405,73
		Dépenses	Recettes	Solde
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2013	7 631,04	3 326,94	- 4 304,10
	Résultats antérieurs reportés (001 BP 2013)		8 197,23	8 197,23
	Solde d'exécution cumulé	7 631,04	11 524,17	3 893,13
		Dépenses	Recettes	Solde
Restes à réaliser au 31 décembre 2013	Fonctionnement			
	Investissement			
		Dépenses	Recettes	Solde
Reprise anticipée 2014	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068)		0,00	
	Report en fonctionnement 002		4 405,73	
	Report en investissement 001		3 893,13	

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
30 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

Décide d'affecter de manière anticipée les résultats cumulés comme suit :

Reprise anticipée 2014	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068)		0,00	
	Report en fonctionnement 002		4 405,73	
	Report en investissement 001		3 893,13	

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

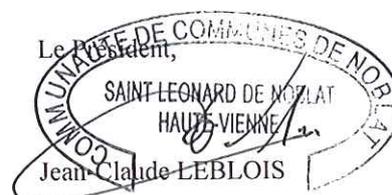
Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : SPANC - REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2013

Date de transmission de l'acte : 10/02/2014

l'acte :

Date de réception de l'accusé de réception : 10/02/2014

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : 2014-011 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20140130-2014-011-DE

Date de décision : 30/01/2014

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics